



Alençon, le 4 juin 2024,

Chère Collègue, Cher Collègue,

L'Association des Maires de l'Orne et des Intercommunalités, en partenariat avec la Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie (FRTP), organise sa cinquième édition des Victoires de l'investissement local dans l'Orne (anciennement Trophées de l'investissement local).

L'objectif du concours reste le même : promouvoir les initiatives conduites par les collectivités qui participent à la croissance des territoires de l'Orne et à leur attractivité par le développement d'infrastructures et d'équipements de Travaux Publics.

Par ces Victoires, seront récompensés les politiques et les travaux dynamiques et innovants d'entretien du patrimoine, des infrastructures et des réseaux (réseaux routiers, canalisations d'eau potable et assainissement, ouvrages d'art, réseaux électriques ou d'éclairage public, aménagement de places, giratoires, fibre optique, aires de covoiturage, voies piétonnes, etc.) qui améliorent votre patrimoine et la qualité de vie de vos citoyens.

Le concours « Victoires de l'investissement local dans l'Orne » s'adresse notamment aux communes et communautés du Département à jour des cotisations de l'association. Vous pouvez candidater sur un ou plusieurs dossiers pour des projets réalisés ou en cours dans le département de l'Orne, sur la période 2023-2024. La remise des Victoires se déroulera lors de la prochaine assemblée générale de l'AMO.

Dans cette perspective, nous vous invitons vivement à compléter vos dossiers de candidatures conformément au bulletin d'inscription ci-joint et à les renvoyer à trophees61@fntp.fr avant le jeudi 19 septembre 2024. Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la FRTP Normandie : www.frtpnormandie.fr.

Je vous souhaite bonne réception de cet envoi et vous invite à participer nombreux à cette nouvelle édition.

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de l'Association des Maires de l'Orne et des Intercommunalités

Philippe VAN-HOORNE

Le Président de la FRTP Normandie

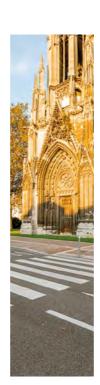
Régis BINET















Devenez le lauréat

DES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

METTEZ EN VALEUR
VOS ACTIONS INNOVANTES











INVESTISSONS, AMÉNAGEONS, FAISONS GRANDIR NOS COMMUNES

Les Victoires de l'investissement local ont été créés pour récompenser les **actions** que vous menez dans votre **commune ou communauté de communes**, et qui améliorent votre **patrimoine**, le rendent attractif :



LA VALORISATION DES ESPACES



Aménagement de places, cœur de bourg; accès PMR; éclairage public; installation d'équipements: panneaux de signalisation, glissières de sécurité, panneaux de villes, mobiliers urbains, ponts, transports urbains...



LA SÉCURITÉ DE VOS CONCITOYENS

Aménagement et entretien des routes, déviations, giratoires, voies piétonnes,...



LE RENOUVELLEMENT DE VOS RÉSEAUX

Stations d'épuration, château d'eau ; fibre optique...



L'UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Éclairage public intelligent...



LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nouvelles mobilités, protection des territoires et biodiversité, continuité écologique, recyclage des déchets et matériaux...



L'ACCÈS À DE NOUVEAUX USAGES

Aires de covoiturage, voies vertes, voies piétonnes, voies partagées, installations éoliennes...

VOUS AVEZ MENÉ RÉCEMMENT UN PROJET DONT VOUS ÊTES FIERS?





Pour tout renseignement ou aide complémentaire, la Fédération des Travaux Publics de Normandie reste à votre écoute : Matthieu JACOTOT, Secrétaire Général, ou Marion REULET, Chargée de Missions : trophees61@fntp.fr

12 rue Ferdinand Buisson | Bâtiment PASEO | Parc Athéna | 14 280 Saint-Contest
Tél.: 02 35 61 02 71 - trophees61@fntp.fr











LA 4 EME ÉDITION DES VICTOIRES

DE L'INVESTISSEMENT LOCAL DANS L'ORNE

Pour la 4ème année consécutive, la FRTP Normandie et l'AMO se sont associées pour remettre les Victoires de l'investissement local dans l'Orne. Quatre communes se sont distinguées et ont été récompensées pour leurs investissements, œuvrant pour la qualité de vie de leurs concitoyens et leur sécurité.



Il n'y a pas de petits projets,

PAS DE PETITES AMBITIONS

Lauréat de la catégorie Communes de moins de 500 habitants

MÉNIL GUYON · 90 habitants

M. Le Maire : Yannick LEVENEZ

Agrandissement du cimetière et installation d'une plateforme de containers semi–enterrés

En prévention d'un manque de place du cimetière actuel, la commune a décidé de créer une extension.

Une autre partie du projet a permis d'obtenir un lieu de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif sur un seul et unique emplacement de collecte.





Lauréat de la catégorie Communes de plus de 500 habitants et de moins de 1500 habitants

AUBE · 1304 habitants

M^{me}. La Maire : Véronique HELLEUX

Réhabilitation des passerelles de la forge

Le musée de la Grosse Forge d'Aube est classé monument historique depuis 1982. Le chemin pour y accéder étant très glissant, la commune a décidé de réaliser ce projet afin de sécuriser le passage et améliorer le site touristique.

Ces travaux sont une belle mise en valeur du patrimoine communal.

▶ Lauréat de la catégorie Communes de plus de 1 500 habitants et de moins de 5 000 habitants

ATHIS VAL DE ROUVRE · 4307 habitants

M. Le Maire : Alain LANGE

Aménagement d'une aire intergénérationnelle

La commune d'Athis Val de Rouvre a visé des enjeux de modernisation et de création d'un espace public intergénérationnel dédié aux équipements sportifs et aux loisirs afin d'améliorer la qualité de vie de ses administrés à travers la mise à disposition d'un espace pour tous, garant du bien vivre ensemble, situé au cœur de son territoire.





Lauréat de la catégorie Communes/EPCI/Syndicats de plus de 20 000 habitants

PAYS DE L'AIGLE · 26103 habitants

M. Le Président : Jean SELLIER

Requalification et renaturation de la Place de Verdun

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de l'opération de revitalisation du territoire et des Petites Villes de Demain. Ce projet marque une démarche environnementale avec la déminéralisation et la renaturation des espaces publics, l'aménagement d'une piste cyclable et d'une trame noire en bord de rivière pour préserver la biodiversité puis le traitement des eaux de pluie par des méthodes alternatives.

MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES

pour le lancement de ces Victoires et à vos dossiers pour devenir lauréat de cette 5^{ème} édition !







